

AGENDA DE L'ACADÉMIE

Les séances

Mercredi 30 août à 14 h : réunion du bureau aux Avirons.

Samedi 16 septembre à 9 h : séance plénière aux Avirons.

Les conférences

À Saint-Denis (BDR)

Mercredi 3 mai à 18 h : « *La ligne ferroviaire du Chemin de fer de La Réunion. Du temps lointain au temps présent.* » par E. BOULOGNE.

Mercredi 7 juin à 18 h : « *Lecture populaire et lecture publique à La Réunion au XX^e siècle.* » par R.-C. GRONDIN.

À Saint-Pierre (Médiathèque Barquissau)

Mercredi 3 mai à 16 h « *Jean-Baptiste Geoffroy / Jean-Baptiste Lislet Geoffroy, une obscure paternité ?* » par C. LANDRY.

Samedi 3 juin 2023 à 16 h : « *Les femmes de l'ombre* » par E. ROCKEL.

Équipe de rédaction

Gilles Gauvin, Jérôme Gruchet, Jean-François Hibon de Frohen, Christian Landry, Raoul Lucas, Virginie Motte, Sonia Ribes-Beaudemoulin, Sabine Thirel.

Retrouvez-nous sur

www.leboucan.fr



L'arbre sauvage. Gravure de Philippe Turpin.

Le mot du président

Chères académiciennes, chers académiciens,

L'idée de cette Lettre numérique trimestrielle a vu le jour à l'aube de l'année 2023, portée par notre secrétaire générale. Adoptée pour en faire un moyen rapide d'information sur la vie de l'Académie, elle donnera un nouveau souffle à notre institution à l'occasion de ses 110 ans. Bien commun à tous les membres de l'Académie qui pourront l'alimenter de textes et d'informations, elle permettra à nos membres correspondants d'être plus proches de nous et de nous donner de leurs nouvelles. Nous disposerons bientôt de nouveaux locaux mis à disposition par la Mairie des Avirons (convention en cours) qui s'ouvrent sur cette magnifique vue du littoral. De belles perspectives pour notre Académie.

Zoom sur les troisièmes entretiens de l'Académie des sciences d'outre-mer - Colloque de La Réunion



Après l'Indochine et le Vietnam (2014), la Nouvelle-Orléans (2018), l'Académie des sciences d'outre-mer (ASOM) a porté son regard sur l'océan Indien, et en particulier Madagascar et La Réunion. Les troisièmes entretiens d'outre-mer consacraient le centenaire de l'ASOM (1913), le cent-vingtième anniversaire de l'Académie nationale des arts, des lettres et des sciences de Madagascar (1902) et le cent-dixième anniversaire de l'Académie de l'île de La Réunion (1913). Ils se sont déroulés le 17 mars à Paris, le 22 mars à Antananarivo et le 30 mars à Saint-Pierre. Le colloque qui s'est tenu à la salle Kerveguen s'articulait autour de trois tables rondes co-présidées par un membre de l'ASOM et un membre de l'AIR.

La première thématique « *La Réunion, terre de biodiversité et d'innovation scientifique* » a permis de comprendre pourquoi l'île, inscrite au Patrimoine mondial de l'Humanité en 2010 pour ses « Pitons, cirques et remparts », est exceptionnelle pour sa biodiversité et d'aborder les programmes innovants de restauration des forêts primaires. Site d'exception pour l'étude des baleines et de l'atmosphère, La Réunion est également une sentinelle du climat.

« *La Réunion, île de mille parts* », du poète Alain Lorraine, a donné la thématique de la seconde table ronde qui nous a fait voyager du Gujarat en Inde aux autres îles de l'océan Indien et d'ailleurs, pour comprendre migrations, mouvements de populations et dynamiques culturelles, en mobilisant sciences sociales et littérature. Nous avons ainsi pu partager les différents obstacles que doit franchir une écrivaine à La Réunion et nous nous sommes laissés transporter de Créolité en Indianocéanie.

Lors de la table ronde « *Indianocéanie géopolitique et francophonie* », ont été abordées les étapes qui ont permis à l'île de passer du cloisonnement colonial à l'ouverture au monde. Un état des lieux de la coopération régionale a été dressé et de l'Indianocéanie à l'Indo-Pacifique, les enjeux géopolitiques de notre temps ont été développés.

Une discussion générale sur la place de La Réunion dans l'océan Indien a clos le colloque. Notre Académie remercie les partenaires qui ont participé à la réussite de cet événement, dont l'ASOM, la Région Réunion, le Département de La Réunion, la mairie de Saint-Pierre, la préfecture et l'association des femmes de pêcheurs de Saint-Pierre.

Parole d'académicien

Les femmes à l'Académie

En ce jeudi 10 juillet 1913, la jeune Académie de l'île de La Réunion tient sa deuxième séance. Il lui faut maintenant élire cinq membres titulaires qui s'ajouteront aux vingt membres fondateurs désignés par le gouverneur Garbit. C'est à ce moment que Monsieur Jules Palant, professeur d'histoire et de lettres au Lycée fait une étrange proposition, celle d'ouvrir aux femmes les portes de l'Académie. Prise de court, l'assemblée en retient le principe mais sans inscrire formellement la disposition dans son règlement intérieur.

Lors des trois séances suivantes seront élus 25 membres associés et pas moins de 86 membres honoraires et correspondants. Tous des hommes. Pas une seule femme sur un effectif de 136 membres.

À cette époque, la femme encore peu instruite (à quoi bon pensait-on alors), ne joue qu'un rôle effacé au sein de la société, dans l'ombre de son mari qui décide de tout. Elle se cantonne aux activités de maîtresse de maison et de mère de famille. Lors de son mariage elle adopte non seulement le patronyme de son mari mais également son prénom. C'est ainsi, par exemple, que Mlle Marie Eugénie Legros devient Mme Ludovic Revest pour sa vie entière et même au-delà.

À l'Académie, les choses en resteront là jusqu'à la séance du 3 mars 1921. Ce jour-là, sous la présidence de Méziaire Guignard, par ailleurs professeur au lycée, une petite révolution se prépare. Deux candidates sont proposées ! Madame Joseph de Heaulme comme membre titulaire opposée à Monsieur Paul Berg, opposée car un seul poste est à pourvoir et Mlle Emilie de Laprade, comme membre associé. À la séance du 7 avril, Mlle de Laprade est élue mais Mme de Heaulme est battue par M. Berg. Lot de consolation, elle est « repêchée » comme membre associé. Cela n'engageait à pas grand-chose, les membres associés ne jouant à l'époque qu'un rôle très secondaire au sein de l'institution. Il n'empêche, deux femmes à l'Académie, c'est une première, un événement au moins sur un plan symbolique ! Pour des raisons personnelles elles ne feront qu'un passage éphémère à l'Académie qui se retrouvera bientôt « entre hommes ». Tout est à refaire.

Trois ans plus tard, lors de la séance du 6 octobre 1924, l'ordre du jour traité, le président Guignard remet l'affaire sur le tapis. Le compte rendu de séance rapporte de façon édifiante :

« Le président formule et défend une motion tendant à ce que les dames, choisies parmi les plus intellectuelles, fassent partie de l'Académie, comme en ont fait partie Mme J. de Heaulme (Danyl Helm) et Mademoiselle E. de Laprade (France Bourbon). Il cite

comme particulièrement qualifiées Mesdames Barquissau, Revest, J. Payet. Le docteur Azéma proteste contre l'introduction des femmes à l'Académie comme contraire aux Statuts et règlements. Plusieurs membres font observer qu'il y a eu deux précédents. Monsieur Barquissau précise qu'une décision de principe favorable à la nomination des dames a été prise (par) l'Académie dans l'une de ses premières séances sur proposition de Monsieur Palant, et que deux précédents existent déjà. Il demande au président de retirer sa proposition en faveur de Mme Barquissau et d'appuyer celle en faveur de Mademoiselle de Heaulme. Il est d'avis, puisqu'il n'y a que deux sièges de disponibles, dont un a déjà été l'objet d'une proposition pour Monsieur Combes, de ne proposer qu'une candidature féminine... ».

Le 6 novembre, jour de l'élection, surprise, une troisième candidature non envisagée à la séance précédente est présentée, celle de Monsieur Evenor Lacouture, dont on peut penser qu'elle était destinée à faire barrage à celle Mlle de Heaulme, seuls deux postes étant toujours à pourvoir. Le stratagème fonctionne à merveille. Mlle de Heaulme ne recueille que 2 voix quand ses collègues mâles en obtiennent 7 pour l'un et 8 pour l'autre. Un quasi-plébiscite contre les femmes à l'Académie et une humiliation pour la cause des femmes. À la

grande satisfaction d'une large majorité des titulaires, l'Académie reste entièrement masculine.

Par la suite, quelques femmes seront acceptées comme membres correspondants. En 1931, Madame Ludovic Revest est bien élue comme associée mais elle quittera bientôt l'île et ne réapparaîtra à l'Académie qu'en 1962.

La première femme à avoir été acceptée comme membre titulaire semble avoir été Madame Yves Lapière, censeur du lycée, directrice du cours secondaire de jeunes filles Juliette Dodu, élue vers 1958 sous la présidence de son supérieur hiérarchique Hippolyte Foucque qui lui portait une grande estime et sut faire taire les oppositions.

Le président Serge Ycard, élu en 1980, affichera sa volonté de féminiser la société savante mais se heurtera encore à beaucoup de résistances.

Si l'on se réfère aux archives parvenues jusqu'à nous, sur près de 400 membres répertoriés de 1913 à 2010, toutes catégories confondues, seulement 16 femmes furent admises à l'Académie, en majorité comme membres correspondants ne participant pas à la vie de l'institution. Il fal-

lut près d'un siècle et l'élection d'Alain Marcel Vauthier comme président en 2010, pour que les choses commencent vraiment à changer.

Aujourd'hui, l'Académie compte 11 femmes titulaires sur 24 fauteuils occupés. La parité n'est pas loin ! Mais aucune femme n'a encore été élue présidente. À suivre...



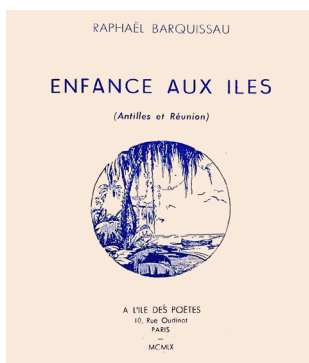
Anne Marie de Gaudin de Lagrange, femmes de lettres de talent, fut élue membre correspondant le 8 décembre 1938 alors qu'elle résidait à Sainte-Marie. Un anachronisme dû à son souhait de rester à l'écart de l'Académie ou nouveau camouflet infligé aux femmes ?

Photographiée vers 1940 - coll. J.-F. Hibon de Frohen

Jean-François Hibon de Frohen

Lumière sur

Les Barquissau, de Désiré à Raphaël



Enfance aux îles. A l'île des poètes, 1960. Coll. R. Lucas

Souvent dans cette île, l'à-peu-près et le n'importe quoi tiennent lieu de connaissance. Appliqué aux Barquissau cela fait de Désiré le père de Raphaël Barquissau, de l'œuvre de ce dernier, un ou deux titres au plus, et de l'orthographe du patronyme familial «Barquisseau». C'est à rebours de cette approche qu'est construit le projet que nous consacrons aux Barquissau.

La branche créole des Barquissau.

C'est avec Jean-Baptiste Barquissau, chirurgien de marine, né à Bordeaux en 1766 et décédé à Saint-Pierre en 1838, que démarre la branche créole des Barquissau. Jean-Baptiste a six enfants, deux en premières noces, quatre avec sa seconde épouse. Jean Antoine, dit Désiré, né le 23 janvier 1816, est le benjamin de cette seconde fratrie. À vingt-deux ans, il épouse à Saint-Pierre Marie-Thérèse Cousin Dubourg et le couple a neuf enfants, dont cinq garçons, deux d'entre eux ont parmi la liste de leurs prénoms Désiré, d'où la confusion. C'est Lucien Jean Raphaël Charles Désiré, prénom usuel Lucien, né à Saint-Pierre en 1856, qui est le père de Raphaël Barquissau. Raphaël Barquissau, dont le patronyme complet est Anthony Jean Charles Raphaël, n'est donc pas le fils de Désiré mais son petit-fils. Saint-pierrois par l'histoire familiale, Raphaël Barquissau, qui voit le jour le 4 juin 1888, l'est également par la naissance.

Désiré et Raphaël Barquissau

Après des études universitaires à Paris, de retour à Bourbon, Désiré Barquissau est recruté comme professeur au Collège Royal où il enseigne la physique et la chimie avant d'être écarté de l'établissement à la suite de manœuvres. Il décide alors de retourner à Saint-Pierre où il crée un établissement. Dès son ouverture, l'établissement, qui prend le nom de *Collège Barquissau*, s'impose, offrant à toute la jeunesse du sud une alternative au lycée de la Colonie. Durant plus d'un demi-siècle le Collège Barquissau va focaliser les débats sur les questions scolaires avec l'accès de l'enseignant secondaire aux enfants méritants mais pauvres. Désiré Barquissau va incarner ce combat sa vie durant, ce qui va lui valoir de solides oppositions dans une société coloniale arc-boutée sur la reproduction de son ordre, et qui finit par obtenir la liquidation de son établissement en 1888. Cet événement précipite le départ de Saint-Pierre, et de la Colonie, de Lucien, qui enseignait dans le collège de son père. Il s'installe à Paris dans des conditions difficiles avec son épouse et ses deux enfants, dont Raphaël qui a 18 mois. Quand Lucien, qui a repris ses études de droit, intègre la magistrature coloniale, finies les privations. Démarre alors une carrière qui conduit la famille en Guyane, en Guadeloupe puis à La Réunion. Raphaël Barquissau retrouve ainsi en 1900 son île natale et rejoint le lycée Leconte-de-Lisle, où il s'impose comme brillant élève.

Un matin de juillet 1903, Lucien s'effondre dans les bras de ses fils. L'existence de la famille bascule, le deuil et la pauvreté

s'installent, avec comme seul espoir la réussite scolaire de Raphaël. Elle sera au rendez-vous. Après le baccalauréat, ses études universitaires couronnées de succès, agrégation et doctorat en poche, c'est vers le professorat que se dirige Raphaël Barquissau, mettant ainsi ses pas dans ceux de son illustre grand-père, dont l'instruction fut un véritable sacerdoce. Mais contrairement à Désiré Barquissau, c'est aux quatre coins du monde, l'Égypte, la France, La Réunion, l'Indochine que Raphaël prodigue son enseignement. En 1935, Raphaël Barquissau rentre définitivement en France pour rejoindre à Paris, le lycée Carnot.

Poète, historien, essayiste et intellectuel, il laisse une œuvre considérable.

Aujourd'hui dans le département, des rues, des écoles primaires et une médiathèque portent son nom.

Ce sont les itinéraires exceptionnels de Désiré et de Raphaël Barquissau que nous nous proposons de faire découvrir et, avec eux, les pans de notre histoire, une histoire culturelle, une histoire intellectuelle, une histoire locale mais aussi une histoire connectée. Ce projet mobilise plusieurs partenaires, se déroule sur deux années, 2023 et 2024, comprend plusieurs volets et démarre avec la réédition d'*Enfance aux îles*.

Raoul Lucas

Pépite

Léon Dierx, peintre

«Les dessins d'hommes de lettres ont toujours un attrait exceptionnel pour le public qui croit voir, sur le papier de Hollande ou du Japon, comment l'image, indépendante des mots et de la beauté de la phrase, se présente, nue, à l'esprit du poète ou du romancier.» (Mallarmé, 1875)



Dessin de Léon Dierx (16 cm x 8,8 cm) sur papier lisse et épais (17,8 cm x 13 cm). Coll. J. Ryckebusch

Si l'œuvre poétique de Léon Dierx est bien connue, son travail d'artiste peintre et de sculpteur l'est beaucoup moins. Sensible, le poète tend à exprimer ses sentiments poétiques en peinture. Ce dessin, signé, représente un paysage urbain, mystérieux et fantasmagorique, à la manière de ceux de Victor Hugo, avec une évidente virtuosité technique. Dierx l'a dédié à son ami Louis Henrique, journaliste et homme politique, auteur de nombreux ouvrages se rapportant à l'histoire coloniale. Il a été présenté dans l'exposition «*Dessins d'écrivains français du XIX^e siècle*» à la maison de Balzac à Paris de novembre 1983 à février 1984.

Jackie Ryckebusch

Coup de cœur !

Houat en ses murs, enfin !

Le 24 avril, une vaste fresque murale s'étalant sur quatre cents mètres, sur le boulevard Jean Jaurès à Saint-Denis, comprise entre les giratoires du Moufia et celui du Crous, a été inaugurée. Une première à La Réunion, et sans doute en France, où s'il existe de nombreuses œuvres murales, très peu sont consacrées à la littérature, et à notre connaissance aucune ne transcrivant l'intégralité d'une œuvre.

Victor Hugo, s'il avait pu être présent à cette inauguration aurait été heureux, lui qui avait recommandé :

*«Qui que vous soyez,
qui voulez cultiver, vivifier, édifier,
attendrir, apaiser,
mettez des livres partout.»*

un livre de couleur. Scolarisé à l'école des Frères, élève brillant il intègre ensuite le Collège Royal, qu'il doit quitter après la mort de ses deux parents, pour poursuivre en autodidacte sa formation. Intelligent et jouissant d'un charisme naturel, Timagène Houat qui fédère autour de lui des blancs, des libres de couleur, des engagés et des esclaves, contestant le système servile, en lien avec ceux qui en France le combattent, déclenche la peur panique des autorités. En 1835, Houat est en effet le correspondant à Bourbon de la Revue des Colonies, fondée par le martiniquais Cyrille Bissette, qui fait de l'abolition de l'esclavage son combat. Le 13 décembre 1835, Houat est arrêté, accusé, avec ses co-inculpés de mettre la Colonie à feu et à sang. Ni armes, ni munitions, ni plans ne sont pourtant découverts au domicile de Houat, mais on y trouve des exemplaires de la Revue des Colonies.

Gardé au secret à La Redoute, Houat réussit néanmoins à faire parvenir de sa prison à la Revue des Colonies un long récit de sa situation et de ce qui se trame à Bourbon pour le réduire, lui et ses co-inculpés, définitivement au silence. Elle alerte alors l'opinion française, mobilise les abolitionnistes et déjoue les manœuvres de



Heureux, Victor Hugo l'aurait été également certainement en raison du choix de l'œuvre qui a été retenue : *Les Marrons* de Louis Timagène Houat. Et pourquoi donc ? Parce que Houat était son ami. Comment le sait-on ? Rembobinons !

C'est à Paris, en 1844, que paraît le roman *Les Marrons*, orné de 14 jolis dessins, sous la signature de Louis Timagène Houat. C'est Raoul Lucas, qui au début des années 1980, lors d'une mission de recherche à la Bibliothèque Nationale à Paris va tomber par hasard sur ce roman dont les effets provoqués par la lecture, vont le plonger dans un océan de perplexité. Démarre alors pour Raoul Lucas une traque qui va durer des décennies pour cerner l'auteur et son œuvre.

Le 20 décembre 1988, Raoul Lucas réédite *Les Marrons* et le fait découvrir aux Réunionnais, qui vont aller, de découvertes en sidération. Il s'agit rien de moins que du premier roman réunionnais qui, publié quatre ans avant l'abolition de l'esclavage, annonce la fin du système servile, met en scène le marronnage et prédit le métissage de Bourbon, promesse d'une aurore nouvelle. Et Louis Timagène Houat ?

Il a 35 ans, quand il fait paraître son roman à Paris où il a été exilé au terme d'un procès fabriqué. Dionysien, né le 19 août 1809 dans le quartier du Bas-de-la Rivière, Timagène Houat est

la société coloniale. Timagène et ses co-inculpés sont finalement exilés en France pour 7 ans. Dès son arrivée à Paris en 1838, Houat est pris en charge par le réseau abolitionniste, se pourvoit en Cour de cassation et obtient gain de cause.

Rétabli dans ses droits, Timagène Houat, qui a obtenu de Louis-Philippe l'autorisation de s'inscrire à la Faculté de Médecine, décide de recourir à la littérature pour continuer son combat contre la barbarie qu'est l'esclavage, et se lance dans l'écriture des *Marrons*. En 1849, bien que résident à Paris, il est candidat aux élections législatives à La Réunion. Il est battu par Charles Ogé Barbaroux qui, Procureur Général, avait requis contre lui lors de son procès. Médecin installé à Paris, puis de plusieurs cours royales, Timagène Houat va œuvrer au développement de l'homéopathie française. Il décède à Pau le 9 juillet 1883.

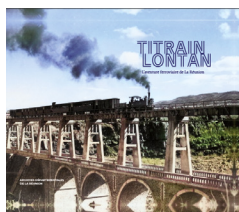
Exilé juridiquement pour 7 ans, Timagène Houat, qui a été banni sociologiquement de l'Histoire durant un siècle et demi, a fait son grand retour. Chapeau à la Mairie de Saint-Denis pour ce magnifique projet, à l'artiste Stéphanie Lebon qui lui donne corps et à Raoul Lucas, sans qui tout cela n'aurait pas été possible et à qui nous devons la découverte et la connaissance de cet abolitionniste au destin inimaginable.

Mario Serviable

Les académiciens ont participé

Exposition

Titrain lontan, l'aventure ferroviaire de La Réunion, exposition aux Archives départementales et catalogue de l'exposition par Eric Boulogne aux éditions Ter'la.



Cette exposition retrace l'incroyable histoire du chemin de fer à La Réunion, une véritable épopée de plus de 80 ans.

Nos collègues académiciens, Eric Boulogne, éminent spécialiste du sujet, et Virginie Motte, (et ses collègues de l'archéologie ferroviaire), y ont contribué avec les artistes Lionel Lauret et Laurent

Pantaléon ainsi que l'équipe des Archives départementales. La scénographie est signée Emmanuel Kamboo.

À la fin du XIX^e siècle, des milliers d'ouvriers percent la montagne, entre Saint-Denis et La Possession et lancent des ponts et des viaducs pour franchir les rivières et les ravines. Ils affrontent les cyclones, les tempêtes et les maladies tropicales pour construire un chemin de fer.

En 1882, est inaugurée la ligne de 126 km qui relie Saint-Benoît à Saint-Pierre en presque 12 heures, avec de nombreux arrêts (Saint-Denis, Saint-Gilles,...).

Pendant près d'un siècle, le Chemin de fer de La Réunion a façonné l'histoire économique, sociale et culturelle de l'île. Il a été le témoin de son passage du statut de colonie à celui de département. Son histoire rejoint celle des premières grandes lignes ferroviaires et des bouleversements qui les accompagnent.

A voir aux Archives départementales jusqu'au 28 juin 2024.

Manifestations

Samedi 15 avril (Virginie Motte) : Journée Portes Ouvertes du chantier de fouilles archéologiques préventives du centre ville de Saint-Pierre organisée par l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) et la Ville de Saint-Pierre.

Mercredi 26 avril (G. Gauvin, C. Landry, R.-C. Grondin, V. Motte, G. Aubry, N. Crestey, R. Lucas, E. Wong Hee Kam) : Journée du RésEAU des écoles associées à l'UNESCO au lycée Pierre Lagourgue (Le Tampon), premier établissement scolaire réunionnais labellisé (en 2011) avec lequel l'Académie a signé une convention de partenariat. Différentes thématiques ont été abordées par les Académiciens devant les lycéens (secondes à terminales) couvrant les champs historiques, littéraires, éducatifs, archéologiques, botaniques, faunistiques... L'Académie participe à cette manifestation depuis la première édition, il y a 12 ans.

Dimanche 30 avril (Christian Landry) : à l'occasion de la commémoration des 250 ans du décès de Philibert Commerson, éminent botaniste et scientifique français, le Président de notre Académie, Christian Landry, a été invité par Pierre Baissac, Président de « The Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius », à la journée inaugurale de conférences qui s'est tenue à la maison de la Villebague à Grande Rosalie (île Maurice). Il y a donné une conférence sur « Commerson et Lislet à Bourbon, 1771 ».

Conférences

Samedi 22 avril (Mario Serviabile et le musicien Dominique Aupiais) : « *Leconte de Lisle Unplugged* », musique et lecture, à la Bibliothèque Départementale de La Réunion.

Jeudi 27 avril (Mario Serviabile) : « *Madame La Réunion a 230 ans* », à la Salle de Manapany les Bains. Conférence organisée par la Ville et la Société d'Histoire de Saint-Joseph.

Ne loupez pas ! (mai-juillet 2023)

Manifestations

Mercredi 10 mai : Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition à Sainte-Suzanne. À Bel-Air, ouverture en matinée au public du site du Mémorial *Camille Jurien* aux affranchis et aux engagés.

Conférences

Mercredi 3 mai à 18 h (Eric Boulogne) : « *La ligne ferroviaire du chemin de fer de la Réunion, du temps lontan au temps présent* » à la Bibliothèque Départementale de la Réunion à 18 h. A cette occasion, Eric Boulogne dédicacera le catalogue de l'exposition *Titrain lontan, l'aventure ferroviaire de La Réunion*.

Mercredi 10 mai à 18 h (Raoul Lucas) : « *Le Code noir à Bourbon. Quels enseignements ?* » à la Médiathèque Barquissau, dans le cadre de la programmation du Service du Patrimoine de la ville de Saint-Pierre.

Mercredi 24 mai à 17 h 30 (Raoul Lucas) : « *Les 50 premières années de l'École à Bourbon* » à Saint-Paul, salons de l'Hôtel de ville, une conférence de l'AMOPA et de la SMLH.

Samedi 17 juin à 14 h 30 (Virginie Motte) : « *Cavernes Volcan* » à la Cité du Volcan, dans le cadre des Journées Européennes de l'Archéologie.

Une académicienne à l'honneur



Nous avons eu le plaisir d'apprendre il y a quelques jours que la médaille d'honneur de l'engagement ultra-marin échelon Bronze venait d'être décernée à notre collègue Sonia Ribes par le ministre des outre-mer. Elle fait partie de la première promotion de cette distinction créée en février 2022 et destinée

à honorer toute personne ayant éminemment servi la cause ultramarine. C'est la juste récompense d'une vie consacrée à défendre la biodiversité de nos territoires et à en expliquer les enjeux avec la conviction et l'engagement que nous lui connaissons. Elle fait honneur à notre Académie et nous la félicitons chaleureusement.

Le président, Christian Landry